

Fiche d'observation – Rétroaction (FOR)

Temps jalon : T0-7 T8-13 T14-20 T21-26

Nom du résident : _____ Date : _____

Activités : Bureau SRDV VAD Autre :

Objectifs d'apprentissage /Angle de supervision : _____

Âge	Cas	Description du cas	Observations
	Complexe <input type="checkbox"/> Supervision directe <input type="checkbox"/>		
	Complexe <input type="checkbox"/> Supervision directe <input type="checkbox"/>		
	Complexe <input type="checkbox"/> Supervision directe <input type="checkbox"/>		
	Complexe <input type="checkbox"/> Supervision directe <input type="checkbox"/>		
	Complexe <input type="checkbox"/> Supervision directe <input type="checkbox"/>		
	Complexe <input type="checkbox"/> Supervision directe <input type="checkbox"/>		

Pour l'ensemble des APC et compétences, le NiCDeR attendu a été atteint

Oui Non Si non, APC ou compétence à travailler : _____

RÉTROACTION

Bilan de l'activité avec le résident

- **Autoréflexion du résident** | *Comment cela s'est-il passé ? Qu'est qu'il veut continuer de faire ? Que ferait-il différemment ?*
- **Observations et impressions du superviseur**

Prescription pédagogique avec le résident

Corriger	Consolider	Continuer plus loin

Nom (en lettres moulées) du superviseur

Nom (en lettres moulées) du résident

Signature du superviseur

Signature du résident

Niveau de confiance dans la délégation de responsabilité (NiCDeR)

NiCDeR	Confère une autonomie	Traduction pédagogique « J'ai suffisamment confiance en ce résident pour lui déléguer l'activité professionnelle »
1	Minimale	Sous supervision directe stricte : – Observation de l'activité ou retour auprès du patient avant le congé
2	Restreinte	Sous supervision indirecte étroite : – Discussion du cas systématiquement avant le congé
3	Modérée	Sous supervision indirecte relative : – Discussion du cas avant le congé sauf si résident le juge non nécessaire
4	Élevée	Sous supervision indirecte distante : – Discussion du cas après le congé
5	Complète	Sans supervision

Activités Professionnelles Confiables (APC)	NiCDeR			
	T 0-7	T 8-13	T 14-20	T 21-26
1. Assure le suivi médical périodique des enfants de 0 à 5 ans	2	2	3	4
2. Assure le suivi de ses patientes enceintes	2	2	3	4
3. Assure le suivi des patients avec problèmes aigus	2	2	3	4
4. Assure le suivi des patients avec problèmes complexes ou indifférenciés	2	2	3	4
5. Assure le suivi des patients avec problèmes chroniques	2	3	4	4
6. Assure la prise en charge de ses patients hospitalisés	2	2	3	4
7. Assure le suivi des patients âgés avec syndromes gériatriques	2	2	3	4
8. Assure le suivi des patients à domicile et en hébergement	2	2	3	4
9. Assure le suivi des patients avec difficultés de vie	2	2	3	4
10. Assure le suivi des patients avec problèmes de santé mentale	2	2	3	4
11. Gère les épisodes de soins lors de la garde communautaire et hospitalière	2	2	3	4

COMPÉTENCES CANMEDS

EXPERTISE MÉDICALE	Capacité 1 : Évalue une situation et poser un diagnostic Capacité 2 : Élabore et applique un plan d'intervention Capacité 3 : Assure le suivi clinique en temps opportun Capacité 4 : Consigne les informations au dossier conformément aux règles
PROMOTIONS DE LA SANTÉ	Capacité 1 : Effectue des interventions de promotion de la santé et de prévention auprès des patients
COLLABORATION	Capacité 1 : Participe harmonieusement au fonctionnement d'une équipe de soins Capacité 2 : Planifie, coordonne et dispense les soins en équipe
COMMUNICATION	Capacité 1 : Conduit l'entrevue médicale en partenariat avec le patient Capacité 2 : S'assure de comprendre et d'être compris de ses interlocuteurs
PROFESSIONNALISME	Capacité 1 : Se conduit selon les valeurs, règles et normes de la profession Capacité 2 : Fonde ses actions sur une démarche clinique éthique
ÉRUDITION	Capacité 1 : Assure son développement professionnel de façon réflexive Capacité 2 : Favorise l'apprentissage de tiers en offrant un enseignement adapté aux objectifs de stage Capacité 3 : Contribue aux activités d'érudition
GESTION	Capacité 1 : Utilise judicieusement les ressources Capacité 2 : Gère son temps pour répondre aux besoins de ses patients

Il est important de vous référer au [Guide de notation](#) pour les APC et la trajectoire de développement des compétences